

Le Belmontois

Bulletin d'information de
la Commune de Belmont-Broye

N° 28
SEPTEMBRE 2025



Belmont-Broye
Agir pour notre avenir

Sommaire

Editorial	2
Impressum	2
Belmont-Broye présente ses services	3
Secrétariat des écoles	3
Activités du Conseil général	4
Application iBroye	5
Finances & Administration	6-9
Budget 2025	6
Comptes 2024	6-7
Personnel communal	7-8
Nouvelles collaboratrices	8
CFC réussis	8
Requête ou demande de tiers - Rappel	8
Impôt communal – jeune ayant terminé sa formation, renseignez-vous !	8
Nouveau site internet, nouvelle identité visuelle	9
Construction & Service à la population	10-11
Chantiers communaux	10
Entretien des gazons et des haies	11
Récoltes de déchets spéciaux	11
Bornes hydrantes - Rappel	11
Eau potable – Analyses en 2024	11
Formation	12
Fin de formation – Demande de réduction primes maladies	12
Coup de pouce aux apprentis et aux étudiants	12
Culture	13
Rentrée littéraire à Belmont-Broye avec Laurent Eltschinger	13
Nouvelle saison culturelle de l'Aulahop	13
Communications	14-19
Frelon asiatique	14
Provisions providentielles	15-17
Adapter votre logement à votre âge	18
Stop suicide	18
Annonces diverses	19
Administration générale et contacts	20
Heures d'ouverture de l'administration communale	20

Edito

Chers Belmontoises et Belmontois,

A la suite des décisions prises par le Conseil général de réduire certains postes budgétaires dont celui qui concerne les publications communales et plus particulièrement le bulletin d'information, le Conseil communal a décidé d'une part de restreindre le nombre de publication du Belmontois à deux parutions cette année et d'autre part de diminuer sa pagination afin de respecter la volonté du législatif. Cette année, vous retrouverez donc « Le Belmontois » dans votre boîte aux lettres au mois de septembre et au mois de décembre. Toutefois, le bulletin d'information, dont l'ambition initiale était de créer du lien entre les Belmontoises et Belmontois en proposant un aperçu de la vie dans notre commune, continuera, dans la mesure du possible, à se faire l'écho de la riche vie associative de Belmont-Broye et à publier les annonces des manifestations des sociétés locales et plus largement d'autres communications des associations.

Cette mesure d'économie ne doit pas restreindre l'information car il est essentiel que les citoyennes et citoyens de notre Commune soient informés de l'activité communale de manière pertinente et cohérente. Le Conseil communal en est conscient. C'est pourquoi il a développé 4 moyens de vous informer, qui sont complémentaires et doivent répondre à vos attentes particulières. Depuis quelques mois, l'application I-Broye permet d'être mis rapidement au courant d'événements pouvant toucher votre vie quotidienne comme une fermeture de route ou une coupure d'eau. Cet été, notre site internet a également fait l'objet d'une refonte complète : vous y trouverez toutes les informations utiles et essentielles concernant la commune, des heures d'ouverture de la déchetterie aux mises à l'enquête. En outre, depuis trois ans, un rapport de gestion sur l'activité communale de l'année, est à votre disposition. Et enfin « Le Belmontois » bien sûr, qui fait office de journal communal.

Bonne lecture !

Albert Pauchard, syndic

Impressum

Brochure éditée par l'Administration Communale de Belmont-Broye, Pré-de-la-Cour 4, case postale 35, 1564 Domdidier, administration@belmont-broye.ch, tél. 026 672 33 33, www.belmont-broye.ch

Prochain numéro : hiver 2025 (sous réserve de modification)

Rédaction : Albert Pauchard

Conception graphique et impression : Freléchoz-Berset Imprimerie Sàrl, Route de l'Arbogne 4, 1564 Domdidier www.frelechoz.ch

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Belmont-Broye présente ses services

Secrétariat des écoles

Si vous êtes parents d'enfants scolarisés dans le cercle scolaire de Belmont-Broye, vous avez certainement une fois ou l'autre pris contact avec le service des écoles. C'est l'une des pièces maîtresse du bon fonctionnement de nos écoles. Ses bureaux se trouvent dans le bâtiment Ecolage (Pré-de-la-Cour 31). Il est géré conjointement par deux collaboratrices engagées à 50 % chacune, soutenues ponctuellement par une apprentie de l'administration communale. Le service des écoles travaille en étroite collaboration avec la directrice de l'établissement et son adjointe. Les tâches du secrétariat scolaire sont multiples :

Administration des élèves. L'école soutient les parents des futurs 1H dans l'étape cruciale du début de la scolarité, par le biais d'une séance d'information et l'élaboration d'une brochure consacrée à ce degré de scolarité. Durant l'année scolaire, le secrétariat veille aussi au suivi administratif des arrivées et des départs d'élèves. Il procède également à des prévisions des effectifs pour anticiper les besoins en classes pour l'année scolaire successive et établit différents documents (attestations de scolarité, bulletin d'info de rentrée, etc.)

Vie d'établissement. L'école est un lieu de vie où se déroulent différentes activités organisées par

le secrétariat scolaire, en collaboration avec différents intervenants externes : visites de la bibliothèque, actions de sensibilisation, clôture de l'année scolaire, camps, semaines thématiques, activités culturelles et sportives, etc. La planification de l'utilisation des salles pour les différents cours et soutiens fait également partie du travail de l'administration scolaire.

Santé à l'école. La médecine scolaire comprend un bilan préscolaire obligatoire juste avant l'entrée à l'école, en général effectué auprès du pédiatre de l'enfant. Le secrétariat scolaire veille à ce que tous les élèves aient bien effectué ce bilan préscolaire. Il organise également le passage régulier dans les classes de spécialistes en prophylaxie dentaire, met sur pied les consultations auprès du dentiste scolaire et assure leur suivi administratif.

Comptes et budgets. La gestion financière de l'établissement repose sur plusieurs activités : participation à l'élaboration des budgets, gestion des comptes des classes, remboursements des frais et subventions, facturation aux parents pour diverses activités (camps scolaires, etc.), demandes de devis pour les transports, logements (camps) et autres achats.

Parc informatique et bureau-tique. Le cercle scolaire compte un certain nombre d'ordinateurs, imprimantes, tablettes et tableaux blancs dont l'achat, la maintenance et le suivi sont gérés par le secrétariat scolaire, en collaboration avec des entreprises externes.



Le secrétariat scolaire est assuré par Mmes Marianne Gottreau et Chantal Lauria.

EN CHIFFRES

Le cercle scolaire de Belmont-Broye, c'est...

- 1 directrice d'établissement et 1 adjointe
- 54 enseignants
- 600 élèves allant de la 1H à la 8H
- 30 classes sur les sites de Léchelles, Dompierre et Domdidier

Activités du Conseil général

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

Dans le cadre de cette séance qui s'est tenue à la buvette de la halle des sports à Domdidier, le Conseil général a :

- adopté le procès-verbal de la séance du Conseil général du 23 septembre 2024
- adopté les budgets 2025 des comptes de résultats et des investissements
- accepté l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 150'000 pour le curage du ruisseau, secteur Epena, à Domdidier
- accepté l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 120'000 pour la réfection du chemin de la traversée de la forêt du Grand-Belmont
- accepté l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 250'000 pour l'assainissement des buttes de tirs 300 mètres à Domdidier
- accepté l'octroi d'un crédit de CHF 160'000 pour la modification du bâtiment de l'école à Léchelles
- accepté l'octroi d'un crédit de CHF 261'000 pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la halle des sports à Domdidier
- accepté l'octroi d'un crédit de CHF 180'000 pour le remplacement des éclairages de football à Dompierre
- refusé l'octroi d'un crédit de CHF 135'000 pour une pré-étude et une étude pour les aménagements routiers en lien avec la ligne de bus Chandon-Domdidier.



Matthieu Chardonnens (à dr.) a transmis la clochette à son successeur au poste de président du Conseil général, Johnny Fleury, en présence de son nouveau vice-président, Matthias Ballaman.

SÉANCE DU 14 AVRIL 2025

Dans le cadre de cette séance qui s'est tenue à la buvette de la halle des sports à Domdidier, le Conseil général a :

- adopté le procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 décembre 2024
- élu M. Johnny Fleury, groupe la Gauche plurielle, à la présidence du Conseil général
- élu M. Matthias Ballaman, groupe PLR, à la vice-présidence du Conseil général
- élu Mme Cindy Chassot, groupe Le Centre, au Bureau du Conseil général
- adopté les comptes 2024 des résultats et des investissements
- accepté la réduction du nombre de conseillers communaux de 9 à 7 pour la législature 2026-2031
- refusé la réduction du nombre de conseillers généraux de 50 à 30 pour la législature 2026-2031
- a pris connaissance du rapport de gestion 2024

MUTATION

- Démission : MM. Claude Jabornigg (Le Centre) et Marc Cuennet (MBB)
- Election : Mme Cindy Chassot (Le Centre) et M. Jacques de Coulon (MBB)

PROCHAINES SÉANCES

- Lundi 22 septembre 2025, à 19 h 30, à la salle polyvalente à Léchelles
- Lundi 15 décembre 2025, à 19 h 30, à la salle des sports à Domdidier

Vous trouverez l'ensemble de ces documents sur le site : www.belmont-broye.ch/autorites-administration/autorites-communales/conseil-general



Belmont-Broye est sur iBroye



**Plus besoin de rechercher l'information,
laissez-la venir à vous.**

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Un problème avec le réseau d'eau ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

**Recevez toutes les dernières
informations communales
grâce à iBroye !**



**Téléchargez dès
maintenant iBroye !**

App Store



Google Play



cobalt.

Finances & Administration

BUDGET 2025

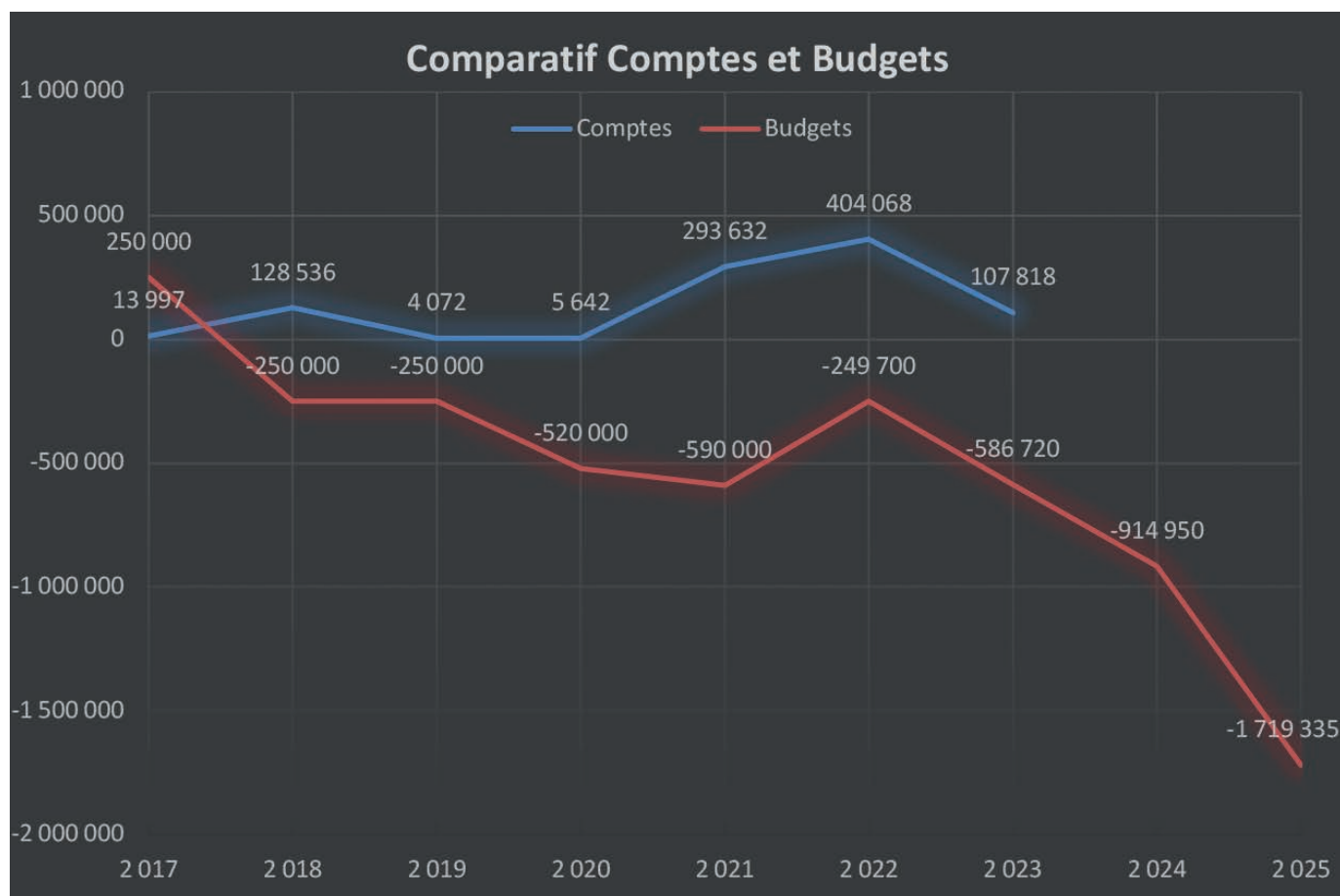
Le budget a été présenté au Conseil général lors de sa séance du 16 décembre 2024. Après trois lectures, le Conseil communal proposait au législatif un budget global de CHF 27'178'370 bouclant sur un déficit prévisionnel de CHF 1'790'550 alors que la première version du budget 2025 avoisinait un déficit prévisionnel de CHF 2,1 million. Le Conseil général a validé des diminutions budgétaires supplémentaires pour un montant de CHF 71'215, Ce qui porte le déficit prévisionnel 2025 à CHF 1'719'335 pour un budget global de : CHF 27'107'155.

Le déficit budgétaire s'aggrave de près de CHF 800'000 par rapport à 2024 et de 1,2 million par rapport aux comptes 2023. La planification financière présentée lors de la séance du Conseil général de septembre 2024 laissait déjà entrevoir une perte de 1,5 million pour l'année 2025.

Plusieurs facteurs concourent à l'accroissement de ce déficit. Les charges de transferts (ou charges liées) ont augmenté de CHF 700'000. Les charges financières liées aux investissements communaux ont également grimpé de plus de CHF 540'000.

COMPTES 2024

Alors que le budget 2024 prévoyait un excédent de charges de plus de CHF 914'950, le compte de résultats pour l'année 2024 se clôture sur un meilleur résultat avec une limitation du déficit à CHF 375'886. Comme indiqué lors des présentations au Conseil général de la planification financière 2024-2029 ainsi que du budget 2025, la Commune fait face à une forte augmentation des charges de transfert du Canton et des associations régionales d'une part. D'autre part, l'augmentation démographique importante de la



Commune et du district ainsi que de nouvelles prestations offertes aux Belmontoises et Belmontois pèsent sur les comptes communaux. Certaines prestations n'ont pas encore été compensées par de nouvelles rentrées : dès lors il ressort des comptes 2024 un premier résultat négatif pour notre Commune depuis la fusion en 2016.

Au niveau du fonctionnement, il convient de relever la bonne maîtrise des budgets, qui ont permis de limiter le déficit et de réaliser une économie de CHF 540'000 dans les charges. Ainsi, le report d'études et de travaux d'entretien, notamment dans le poste des endiguements, ont généré une économie CHF 300'000. Trois séances du Conseil général au lieu de quatre, des vacances des conseillers communaux et diverses charges du personnel en diminution ont permis une économie de CHF 80'000. Les locations de salles communales ont rapporté des rentrées supplémentaires de l'ordre de CHF 30'000. Les demandes de subventionnement auprès du Canton et de la Confédération ont permis d'engranger plus CHF 70'000 de recettes complémentaires. A relever également CHF 195'000 de taxes et autres produits supplémentaires, comme la participation des parents à la crèche ou la perception des taxes pour l'évacuation des eaux usées, qui ont permis d'améliorer le résultat. Enfin, la vente du bâtiment communal La Bruyère 23 a rapporté un revenu extraordinaire de CHF 84'000.

A contrario, les charges de transfert sont quant à elles plus élevées de CHF 132'000 que les montants budgétisés : ainsi la forte utilisation du service de garde des mamans de jour de l'association Les P'tits Pruneaux explique en

grande partie cette augmentation suite à la décision de facturer aux communes membres l'utilisation effective du service. Les investissements importants consentis ces dernières années par la Commune dans le cadre de l'amélioration de ses infrastructures, comme le nouveau parking de la Vy d'Avenches à Domdidier ou la nouvelle école primaire à Dompierre, expliquent un dépassement de CHF 65'000 du poste intérêt des dettes par rapport au budget.

Au niveau des investissements, CHF 2'703'340 ont été dépensés en 2024. Ces investissements sont financés par l'emprunt au vu des précédents résultats en constante diminution, qui ne permettent plus un autofinancement. C'est pourquoi, le Conseil communal a décidé de limiter à CHF 1 million les investissements dans les prochaines années afin de limiter les charges financières (amortissements et intérêts des emprunts).

Fin 2024, la dette communal s'élève à CHF 29,5 millions.

RAPPORT DE GESTION

Conformément à l'article 19 de la loi sur les finances communales, le Conseil communal a le plaisir de présenter son rapport d'activités 2024. Il est structuré sur la base de l'organisation politique de la Commune et a été réalisé en poursuivant les buts suivants : donner au lecteur un aperçu détaillé du fonctionnement de la Commune, présenter le travail réalisé au cours de l'année 2024 et les projets en cours ; présenter divers chiffres-clés et statistiques. Le rapport de gestion est publié sur le site internet de la Commune (www.belmont-broye.ch/publications-officielles).

PERSONNEL COMMUNAL

Quatre fidèles collaboratrices et collaborateurs nous quittent pour d'autres horizons. Le Conseil communal tient à les remercier pour leur engagement au service de la Commune de Belmont-Broye et leur dévouement au service des Belmontoises et Belmontois. Nous leur souhaitons de profiter pleinement des nouvelles opportunités que la vie va leur offrir.

Mme Micheline Mottaz a été engagée le 1^{er} novembre 1994 par la Commune de Dompierre au poste de secrétaire générale. Elle s'occupait notamment de la gestion du



secrétariat, du contrôle des habitants ainsi que de la rédaction du bulletin communal l'Agora. Avec la fusion en 2016, elle reprendra la gestion du secrétariat du bureau technique. Elle a décidé ce printemps de prendre un nouveau départ dans la vie qui s'appelle la retraite... active.

A 36 ans de collaboration au sein de la Commune de Léchelles puis de celle de Belmont-Broye, **M. Patrice Demierre** peut désormais profiter d'une retraite qu'on peut bien ici qualifier de véritablement méritée pour cet infatigable et fidèle collaborateur.

Engagée en 2011 par la Commune de Domdidier, **Mme Lameira Casanova** a quant à elle décidé de se réorienter professionnellement dans un autre domaine d'activité.

Mme Amélie Robatel a

commencé son apprentissage en 2015 à la Commune de Domdidier puis a poursuivi son activité au sein de l'administration communale de Belmont-Broye, notamment au contrôle des habitants. En parallèle, elle a effectué une formation d'assistante en gestion du personnel puis d'assistante de direction, formations qu'elle a réussi avec succès. Au bénéfice de tout ce bagage professionnel, elle a choisi de relever un nouveau défi professionnel à la Commune de Belfaux.



NOUVELLES COLLABORATRICES

Qui dit départ, dit nouvelles arrivées. Nous souhaitons la bienvenue à :

- Mme Maeva Joye, Service du contrôle des habitants
- Mme Sarah Volery-Tissot, Service comptabilité
- Mme Marine Kaempfer, Bureau technique
- Mme Sabrije Morinaj, Service de conciergerie
- Mme Véronique Ducry, Service de conciergerie

CFC EN POCHE

Le Conseil communal adresse ses vives félicitations à nos deux apprentis, Dafina Kadriji et Thomas Labrousse, qui ont obtenu leur CFC d'employée de commerce et d'agent d'exploitation. Il leur souhaite plein succès pour la suite de leur avenir professionnel.

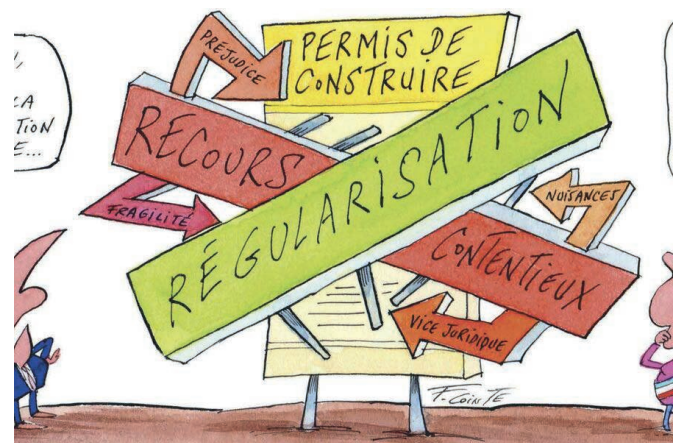


Dafina Kadriji et Thomas Labrousse, entouré de M. Pascal Miauton, responsable de la voirie, et de Mme Lia Rosso, responsable du dicastère, posent fièrement avec leur certificat.

REQUÊTE OU DEMANDE DE TIERS - RAPPEL

De nombreuses requêtes ou demandes nous parviennent par mail sans signature des personnes à l'origine de la démarche. S'il s'agit d'une simple demande d'information, un courriel ou un téléphone sont largement suffisants. S'il s'agit d'une requête, d'une opposition, d'une contestation ou de toutes autres demandes nécessitant l'ouverture d'un dossier ou une réponse de l'Autorité communale, il est rappelé les règles suivantes. Les demandes et requêtes :

- doivent datées, signées et contenir les coordonnées complètes du ou des tiers
- peuvent être envoyées par courrier ou par courriel
- seront examinées par l'Administration et transmises au Conseil communal pour décision
- seront traitées dans un délai de 20 jours
- si une prolongation du délai de réponse est nécessaire, un accusé de réception sera envoyé.



IMPÔT COMMUNAL - JEUNE AYANT TERMINÉ SA FORMATION, RENSEIGNEZ-VOUS !

Il est fortement conseillé aux jeunes ayant terminé leur formation et qui commencent une première activité salariée, de prendre contact avec le Service de la comptabilité de la commune afin de déterminer les acomptes d'impôt à payer. Cette démarche permettra d'éviter un important montant à payer lors de la taxation définitive.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
compta@belmont-broye.ch ou tél. 026 672 33 33

NOUVEAU SITE INTERNET, NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

La Commune se dote d'une nouvelle identité visuelle et d'un site internet qui a fait peau neuve au début du mois de septembre.

Jusqu'à maintenant, vous étiez habitués aux armoiries communales dans les courriers que vous receviez ou les documents que vous consultiez. Elles seront désormais remplacé par le logo que vous avez découvert en première page du journal communal. Ce logo a été développé dans le cadre de la refonte complète de notre site internet. Ce changement graphique est le reflet d'une commune en mouvement, ou modernité et dynamisme cohabitent. Inspiré des armoiries communales, le logo incarne à la fois les racines de Belmont-Broye et son élan vers l'avenir. Ce nouveau visuel accompagnera progressivement l'ensemble des documents, supports et communications de la commune.

Mis en ligne le 1er septembre, le site internet (www.belmont-broye.ch) fait peau neuve afin de le rendre plus compatible avec les téléphones portables actuels et les nouvelles habitudes de s'informer. Conçu pour être plus clair et plus accessible, il vous permet de trouver rapidement toutes les informations utiles et essentiels concernant la commune, d'effectuer un certain nombres de démarches administratives grâce au guichet virtuel et de rester informé sur l'actualité locale.



**Commune de
Belmont-Broye**



**BELMONT
- BROYE**



[Accueil](#) [Autorités & Administration](#) [Ecole & Petite enfance](#) [Prestations communales](#) [Prestations externes](#) [Culture, Loisirs & Sport](#) [Contact](#)

Bienvenue à Belmont-Broye !

Que recherchez-vous ?



L'administration

Commune de Belmont-Broye

Pré-de-la-Cour 4
Case postale 35
1564 Dornidier

+41 26 672 33 33

administration@belmont-broye.ch

Accès rapides



Annonce arrivée/
départ



Déchetterie



Guichet virtuel



Mises à l'enquête



Cartes journalières



Impôts & taxes

Construction & Service à la population

Chantiers communaux

Trois projets communaux d'importance seront réalisés cet automne.

RÉFECTION DU CHEMIN DE LA TRAVERSÉE DU GRAND- BELMONT

La chaussée de cette route communale, d'une largeur actuelle de 6 à 8 mètres sur une longueur de 420 mètres, s'est considérablement dété-



riorée du fait qu'il n'existe aucune évacuation des eaux de surface. Au fil des années, la circulation s'est également intensifiée, la chaussée s'abîmant d'autant plus. Les travaux débiteront prochainement.

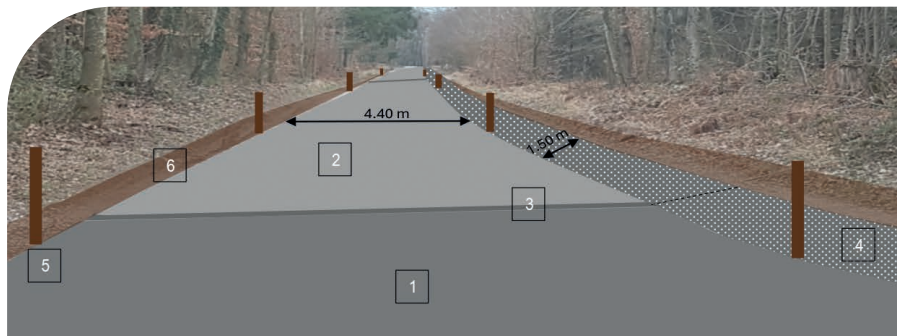
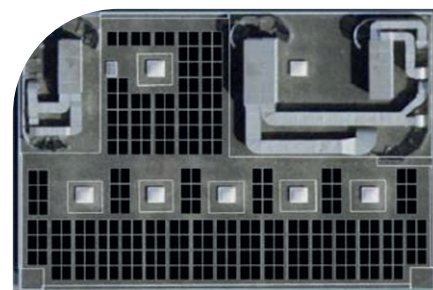
ASSAINISSEMENT DE LA ROUTE AU BAS DES MOULINS À DOMPIERRE

Cette route a une largeur de 2 m 50 et dessert des habitations. Le croisement des véhicules s'effectue difficilement en empiétant sur les bords de la chaussée et les parcelles voisines. De plus, les eaux de surface de la chaussée ne sont pas évacuées dans un collecteur.



INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA HALLE DES SPORTS À DOMPIDIER

Pour donner une suite à l'action lancée par la Commission de l'énergie, en collaboration avec l'entreprise Betelec SA et la Commune de Saint-Aubin afin de promouvoir l'installation de panneaux photovoltaïques dans notre Commune, une étude a été réalisée pour déterminer le potentiel des bâtiments communaux. En effet, à l'heure actuelle, seule la nouvelle école à Dompierre est pourvue de



Situation du secteur et esquisse des travaux d'aménagements de la traversée du Grand-Beimont

panneaux qui alimentent la salle de sport attenante. La Commune de Belmont-Broye ayant obtenue le renouvellement de sa labélisation « Cité de l'énergie », doit montrer l'exemple, d'autant plus que les économies réalisables sont non-négligeables. Ses travaux permettront une autoconsommation de l'ordre de 30 %, qui en découleront une réduction de la facture.



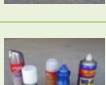
**BELMONT
– BROYE**

COLLECTE DE DÉCHETS SPÉCIAUX DES MÉNAGES

La commune de Belmont-Broye, en collaboration avec le Service de l'Environnement, organise une collecte de déchets spéciaux des ménages le

samedi 11 octobre 2025 de 09h30 à 11h30
sur le parking de la gare à Domdidier

Tout habitant de Belmont-Broye aura la possibilité de remettre gratuitement des déchets spéciaux issus de son ménage. La quantité maximale admise est de 20 kg par personne.

	Peintures, colles et vernis avec solvant	Peintures, colles, vernis, mastics, cires, résines contenant des solvants
	Peintures, colles et vernis sans solvant	Dispersions aqueuses, peintures à l'eau, abrasifs, plâtres, crépis
	Solvants ménagers	Diluants, alcools ménagers, white-spirit, liquide de refroidissement, lave-glace, antigel, liquide de frein, essence, gazole
	Acides	Acide chlorhydrique, acide sulfurique, détartrant
	Bases	Soude, soude caustique, hydroxyde de sodium, potasse, lessives alcalines, décapants
	Médicaments	Sirops, pilules, sprays sans gaz propulseur <i>Sont exclus de cette catégorie les médicaments cytostatiques et les déchets pointus ou tranchants (aiguilles de seringue p.ex.)</i>
	Phytosanitaires	Désherbants, pesticides, fongicides, insecticides, produits de traitement du bois, engrais, fertilisants, ainsi que leurs emballages vides
	Aérosols	Tout type de sprays avec gaz propulseur : peintures, produits cosmétiques, médicaments, insecticides <i>Sont exclus de cette catégorie les bouteilles de gaz et les extincteurs</i>
	Déchets avec du mercure	Thermomètres, médicaments avec mercure, amalgames dentaires, mercure pur (métal liquide)
	Produits chimiques Déchets spéciaux inconnus	À convenir avec l'entreprise d'élimination

Retrouvez de plus amples informations sur notre site internet : www.belmont-broye.ch/article/collecte-de-dechets-speciaux-des-menages ou sur le site l'Etat de Fribourg : www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/dechets-et-sites-pollues/dechets/dechets-speciaux

Formation

FIN DE FORMATION – DEMANDE DE RÉDUCTION DE PRIMES MALADIES

Les apprentis et étudiants qui ont obtenu un CFC ou terminé leur formation tertiaire universitaire ou HES (bachelor, master ou diplôme) peuvent faire la demande de réduction d'assurance des primes maladies auprès de la Caisse de compensation du canton de Fribourg. Les formulaires sont également disponibles à l'administration communale.

Chaque demande doit être accompagnée des documents suivants :

- une attestation d'impôt à la source délivrée par le Service cantonal des contributions pour les personnes assujetties à l'impôt à la source,
- un certificat d'assurance-maladie valable

COUP DE POUCE AUX APPRENTIS ET AUX ÉTUDIANTS FONDATION MORA DE LENTIGNIÉ

Par testament du 23 janvier 1768, Monsieur le Curial de Lentignié légua sa fortune dans le but d'aider « les pauvres de l'ancien baillage de Montagny », à savoir « tous les pauvres bourgeois des communes de Lentigny, Corserey, Lovens, Noréaz, Ponthaux, Chandon, Léchelles, Montagny-la-Ville, Montagny-les-Monts, Mannens et Grandsivaz, Russy, Dompierre, Domdidier et Gletterens, ayant leur domicile dans ces communes, à apprendre des arts et des métiers ».

Ainsi la Fondation Mora de Lentignié perpétue la volonté du testateur en attribuant chaque année une ou plusieurs bourses aux bourgeois des communes précitées ayant obtenu durant l'année écoulée un certificat fédéral de capacité ou un diplôme de fin d'apprentissage.

Le Conseil communal rappelle que les bourgeois de la commune qui obtiennent un CFC ou un diplôme de fin d'apprentissage en 2025 peuvent s'annoncer auprès de l'Administration communale jusqu'au 30 septembre 2025. Les personnes ayant fait une école ou le collège ne peuvent pas bénéficier de cette bourse. A titre indicatif, le montant de la bourse payée par jeune se situe entre CHF 100.– et CHF 200.–.

FONDS CORMINBOEUF

Sous l'appellation « Fonds Corminboeuf », la commune de Belmont-Broye gère un fonds destiné à récompenser les jeunes ressortissants de la commune pour l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme.

La demande de récompense, signée par le demandeur et, s'il est mineur ou sous curatelle de portée générale ou mandat pour cause d'incapacité, par son représentant légal, doit être adressée au secrétariat communal dans les trois mois suivant la remise du certificat ou du diplôme avec la mention « Fonds Corminboeuf », accompagnée d'une copie du certificat ou du diplôme. La commission se réserve le droit de requérir la production d'autres pièces si nécessaire.

Pour bénéficier du soutien, il convient de remplir les quatre conditions cumulatives suivantes :

- être originaire de la commune de Belmont-Broye
- être domicilié-e dans la commune
- être âgé-e de moins de 25 ans révolus au 31 décembre de l'année d'obtention du certificat ou du diplôme
- avoir achevé avec succès une formation de degré secondaire II, qui comprend la formation professionnelle initiale (apprentissage), les écoles de maturité gymnasiale et les écoles de culture générale

Si vous êtes éligibles à ces soutiens, veuillez prendre contact avec la commune de Belmont-Broye.



Culture

RENTRÉE LITTÉRAIRE À BELMONT-BROYE AVEC LAURENT ELTSCHINGER

Le 2 octobre prochain, la bibliothèque communale de Belmont-Broye vous invite à une rentrée littéraire exceptionnelle à la buvette de la halle de Domdidier à 20 h en



présence du célèbre romancier fribourgeois Laurent Eltschinger. A cette occasion, vous aurez le plaisir de découvrir son dernier roman policier, «Âme sans cible». Un polar qui a pour principal décor le Giron des jeunes sarinoises d'Autigny 2025.

Dans ce sixième opus des aventures de l'inspecteur Jean-Bernard Brun, Eltschinger nous plonge dans une enquête palpitante au cœur de la région fribourgeoise. La disparition mystérieuse de la chanteuse et imitatrice française Sarah Schwab, tête d'affiche du Giron des jeunes sarinoises 2025, déclenche une série d'événements inquiétants. Tandis que les incendies se multi-

plient dans la région, l'ex-inspecteur JiBé Brun, en convalescence dans le Jura, se retrouve malgré lui mêlé à une affaire où les cendres cachent des vérités troublantes.

Laurent Eltschinger, fidèle à son style, mêle habilement fiction et réalité. Il nous offre une immersion authentique dans les lieux et les ambiances du giron d'Autigny, grâce à une description minutieuse des décors et des personnages inspirés de la réalité. Le roman est éga-



lement rythmé par des références musicales variées, chaque sous-chapitre étant introduit par les paroles d'une chanson, ajoutant une dimension sonore à la lecture.

Ne manquez pas cette occasion de rencontrer l'auteur et de plonger dans l'univers captivant de «Âme sans cible». Le livre est dès maintenant à votre disposition en prêt à la bibliothèque.

Rendez-vous le 2 octobre à 20 h à la buvette de la halle de Domdidier pour une soirée littéraire inoubliable. Séance de dédicaces et petit apéritif à la clé.

L'Aulahop
SALLE DE SPECTACLE • DOMDIDIER

Commission Culturelle



Commune de Belmont-Broye ///

Frédéric Recrosio

"Durer, choisir et chanter des berceuses"

HUMOUR EXISTENTIEL



Vendredi 3 octobre 2025 à 20h00

42 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30

Eric Constantin

"Voltaire, Rimbaud, Internet et Moi"

HUMOUR CULTURÉ



Samedi 29 novembre 2025 à 20h00

42 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30

Nathalie Devantay

"Elles & Moi"

HUMOUR DÉCHAÎNÉ



Samedi 31 janvier 2026 à 20h00

42 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30

Bastian Baker

"Solo Acoustic Tour"

MUSIQUE



Samedi 7 mars 2026 à 20h00

42 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30

Billets: en vente via www.aulahop.ch ou chez **Piccard Vins** à Domdidier !

PROGRAMME 25/26

STOP AU



FRELON ASIATIQUE

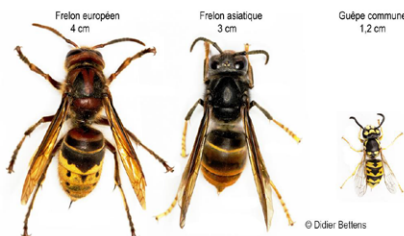
(*Vespa velutina*)

Nous avons besoin
de votre aide !



Fédération Vaudoise des
sociétés d'Apiculture
et la Task Force Vaud

COMMENT LE RECONNAITRE ?



COMMENT RECONNAITRE LES NIDS PRIMAIRES ?

Forme plutôt ronde, jusqu'à la taille d'un ballon de foot,
Emplacement dans buissons, garage, couvert, etc.
Aller-retour d'insectes à un point fixe



COMMENT RECONNAITRE LES NIDS SECONDAIRES ?

Forme de goutte, peut atteindre le diamètre de 80 cm,
Localisation dans canopée des arbres à > 20m de hauteur,
mais également proche du sol (buissons, haies, etc.).



COMMENT SE PROTÉGER ?

Ne pas s'approcher d'un nid actif
Se tenir à distance minimale de 15 mètres du nid
Sensibiliser les enfants
Inspecter périodiquement son environnement, annoncer

COMMENT REAGIR LORS D'UNE ATTAQUE ?

Rester calme
Eviter les mouvements brusques
S'éloigner rapidement le plus loin possible du nid
Ne pas rester groupés

QUE FAIRE APRES UNE ATTAQUE ?

Se mettre au repos
Si la piqûre a eu lieu sur la main, retirer montre, bagues et bracelets
Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse
Appeler le 144 à la suite d'une attaque massive ou présence de tout symptôme évoquant un choc allergique (difficulté à respirer, démangeaisons, gonflement du visage, malaise, nausées...).

Annonces et infos sur

www.frelonasiatique.ch



Nos remerciements vont à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce dépliant.
2024_04_26_v5_fva_voellinger.q
www.apiculture.ch



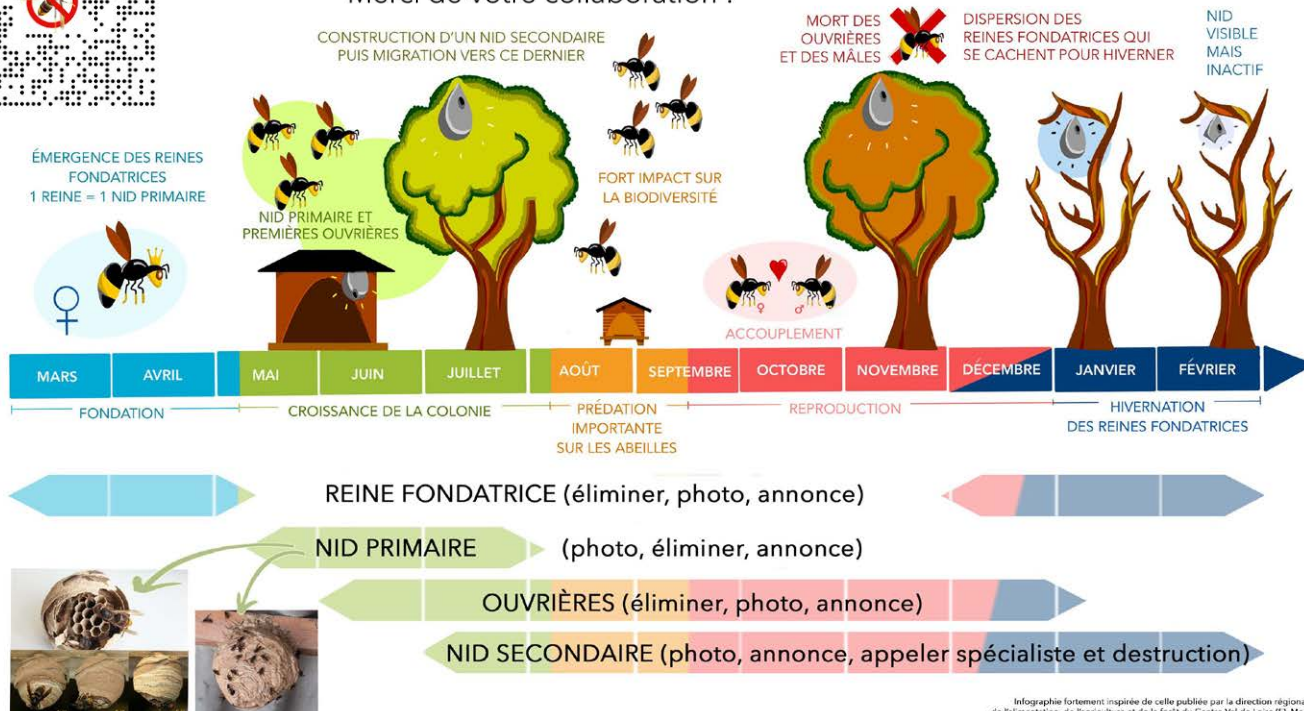
Soutien de la lutte sur
www.stopfrelons.ch



Que faire en cas d'observation ?

Annonces sur www.frelonasiatique.ch

Merci de votre collaboration !



Infographie fortement inspirée de celle publiée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Centre-Val de Loire (F1. Mercier).

Des provisions... providentielles

Quelle est l'utilité des provisions domestiques ?

La pandémie de COVID-19 et les phénomènes météorologiques extrêmes qui ont frappé différentes régions de Suisse montrent que l'imprévu peut survenir à tout moment. La constitution de provisions domestiques est **une mesure facile à prendre** en prévention d'une crise. Elle permet à chaque ménage de **subvenir à ses besoins vitaux** pendant quelques jours. Faire des réserves est à la portée de chacun. Ces provisions permettent d'être autonome en attendant que

les milieux économiques et les services étatiques compétents trouvent des solutions pour rétablir l'approvisionnement.

Les provisions domestiques ne doivent pas servir à surmonter une crise de longue durée, mais uniquement à **parer à une pénurie** de quelques jours. Des perturbations, même locales, peuvent en effet déclencher des réactions en chaîne susceptibles de perturber **temporairement** l'approvisionnement.

Les indispensables...

Il s'agit avant tout d'avoir en réserve des **denrées de longue conservation** permettant de se nourrir pendant une semaine environ et de **l'eau** en quantité suffisante pour s'hydrater et cuisiner, ainsi que pour l'hygiène. Ces provisions sur mesure doivent être constituées en fonction de **vos habitudes alimentaires**. Elles comprennent également des aliments qui n'ont pas besoin d'être cuisinés (chocolat,

galettes de riz, fromage, fruits secs, etc.). Ces derniers s'avèrent en effet très utiles en cas de coupure de courant, lorsqu'on ne dispose d'aucun appareil de cuisson.

Pensez également à vous doter d'une radio à piles (notamment pour avoir accès au **système d'information de la population par radio géré par la Confédération en cas de crise – IPCC**), d'une lampe de poche avec des piles de rechange, de bougies ainsi que d'allumettes ou d'un briquet. En cas de **coupure d'électricité** ou **d'internet**, les bancomats seraient également touchés, et les moyens de paiement électronique comme les cartes de débit ou de crédit ou les transactions par smartphone pourraient également se retrouver hors service. Ayez suffisamment d'argent liquide en petites coupures et en monnaie à la maison pour pouvoir payer en espèces une semaine de courses et un plein d'essence.

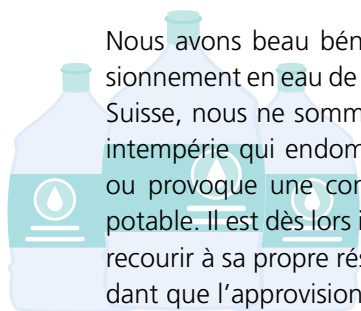
Si vous avez...

- ... un **bébé** : pensez à avoir un stock de préparations pour nourrissons, de bouillies, de vitamines, de langes, etc.
- ... un **animal de compagnie** : pensez à avoir un stock d'aliments pour animaux, d'eau, de litière, de médicaments, etc.
- ... un **véhicule** motorisé : pour rester mobile dans les situations d'urgence, pensez à garder votre réservoir au moins à moitié plein en permanence ou à charger votre batterie.

D'autres indispensables à ne pas oublier sont le savon, le papier toilette, une **pharmacie de secours** (bandages, thermomètre médical, antidouleurs...) ainsi que vos **médicaments personnels**.

Des provisions... **providentielles**

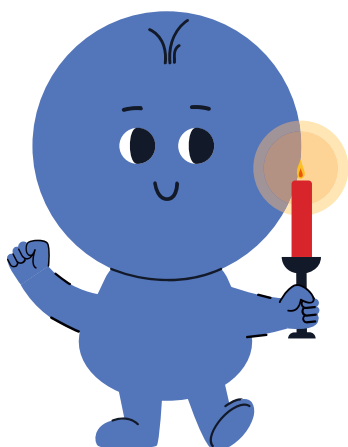
L'eau, une denrée cruciale !



Nous avons beau bénéficier d'un approvisionnement en eau de très bonne qualité en Suisse, nous ne sommes pas à l'abri d'une intempérie qui endommage des conduites ou provoque une contamination de l'eau potable. Il est dès lors important de pouvoir recourir à sa propre réserve d'eau en attendant que l'approvisionnement soit rétabli.

Nous recommandons d'avoir **au moins 9 litres d'eau par personne**, soit un lot de six bouteilles de 1,5 litre. Ces packs sont faciles à transporter et se conservent plusieurs mois ; ils permettent d'avoir de quoi boire et de cuisiner pendant 3 jours en cas d'urgence. Mais ces quantités ne prévoient pas l'eau nécessaire à des fins d'hygiène corporelle ou pour tirer la chasse d'eau, p. ex.

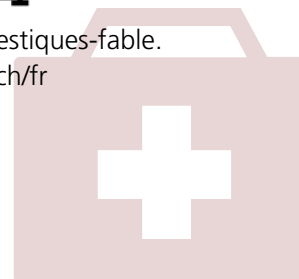
Avez-vous pris des dispositions en prévision d'une coupure de courant ?



Sam Saroule vous montre dans une **vidéo didactique** comment elle s'y prend :



www.provisions-domestiques-fable.bwl.admin.ch/fr



L'AEP garantit l'approvisionnement en cas de pénurie

L'Approvisionnement économique du pays (AEP), qui est une organisation reposant sur une collaboration entre la Confédération et le secteur privé, intervient à titre subsidiaire lorsque les milieux économiques ne sont plus en mesure d'assurer l'approvisionnement en biens ou services vitaux par leurs propres moyens. Il couvre les domaines de l'énergie, de l'alimentation, des produits thérapeutiques, de l'industrie, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la logistique.

Des provisions... **providentielles**

Recommandation de provisions domestiques pour 7 jours

Boissons :

- ☐ Eau pour s'hydrater et cuisiner ainsi que pour l'hygiène
- ☐ Jus de fruits et de légumes, boissons sucrées
- ☐ Thé, café
- ☐ Lait, alternative au lait

Aliments directement consommables :

- ☐ Conserves de fruits et de légumes (p. ex. maïs, tomates, ananas)
- ☐ Conserves de légumineuses (p. ex. pois chiches, haricots à la sauce tomate)
- ☐ Viande, poisson (p. ex. salami, sardines) ou alternatives végétariennes
- ☐ Sauces (p. ex. pesto, ketchup, moutarde)
- ☐ Fromage à pâte dure
- ☐ Huile, épices
- ☐ Aliments sucrés (p. ex. chocolat, sucre) et salés (p. ex. chips, noix)

Aliments à préparer :

- ☐ Produits céréaliers (p. ex. pâtes, riz, muesli)
- ☐ Soupes (p. ex. soupes en sachet, bouillon)
- ☐ Plats cuisinés (p. ex. rösti)

Articles médicaux :

- ☐ Masques d'hygiène, désinfectant pour les mains
- ☐ Médicaments personnels et articles médicaux, analgésiques
- ☐ Désinfectant pour les plaies, matériel de pansements
- ☐ Thermomètre médical

Articles d'hygiène :

- ☐ Soins du corps (p. ex. savon, shampoing, déodorant, dentifrice, rasoir)
- ☐ Autres (p. ex. protège-slips, tampons, préservatifs)
- ☐ Papier toilette, mouchoirs en papier

Autres articles utiles :

- ☐ Lampe de poche, piles de rechange, batterie externe
- ☐ Bougies, allumettes ou briquet
- ☐ Réchaud à gaz, grill, réchaud à fondue et combustible
- ☐ Radio à piles
- ☐ Argent liquide en petites coupures et en monnaie
- ☐ Sacs poubelle
- ☐ Ouvre-boîte

Nota bene

- Pensez aux intolérances et tenez compte de vos préférences alimentaires.
- Il est bon d'avoir en réserve quelques denrées pouvant être consommées froides.
- Intégrez les provisions domestiques à votre quotidien autant que possible.

Calculateur de provisions domestiques



www.calculateur-de-provisions-domestiques.bwl.admin.ch/fr

Édition : OFAE, CH-3003 Berne, www.ofae.admin.ch
Distribution : OFCL, Diffusion des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch, art. no 750.143.F

Des provisions... **providentiell**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Approvisionnement économique du pays

Adapter votre logement à votre âge

Souvent, les maisons et appartements ne sont pas adaptés à l'avancement de l'âge et comportent des obstacles et barrières qui peuvent entraver l'autonomie des personnes et mettre leur sécurité en danger. Il est donc essentiel de prendre le temps de réfléchir à son logement dans une perspective à long terme.



De plus, en 2025, le canton de Fribourg offre à ses aînés une intervention gratuite d'un ergothérapeute de l'entreprise Qualidomum sur place qui peut proposer des améliorations dans votre logement.

Le service Qualidomum, qui fait partie du plan d'action Senior+, fournit des conseils spécifiques pour analyser et améliorer la fonctionnalité et la sécurité du logement. Elle est assurée par des ergothérapeutes spécialement formées aux aspects architecturaux du logement.



Vous trouverez plus d'informations sur le site suivant : <https://qualidomum.ch/senior>

Contact : Mme Emilie Martin, 079 753 55 41
info@qualidomum.ch

Prévention : tout le monde peut être acteur-riche de la prévention du suicide #LÀPOURTOI2025

STOP SUICIDE

A l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), l'association STOP SUICIDE lance sa nouvelle campagne #LÀPOURTOI2025. Cette année, le message clé est : « Tout le monde peut être acteur-riche de la prévention ».

Depuis 25 ans, l'association informe, sensibilise et lève le tabou autour de la thématique du suicide des jeunes. Le suicide chez les jeunes, bien qu'en baisse depuis une vingtaine d'années, reste la première cause de mortalité chez les 15-29 ans. La mission de l'association reste primordiale. Avec sa nouvelle campagne, STOP SUICIDE met l'accent sur l'entourage des jeunes et son rôle dans la prévention du suicide.

Pour ce faire, l'association a fait appel à figures politiques, des professionnel·les, des proches et des jeunes.

A travers de courtes vidéos partagées sur les réseaux sociaux, ces acteur·rices partagent leur message, axé sur leur vision et leurs pistes d'action, afin de proposer des solutions concrètes à l'entourage des jeunes. Vous y retrouverez notamment la chanteuse Izia Jeen, la médecin et politicienne Louise Trottet et bien d'autres !

En parallèle de cette campagne de prévention, STOP SUICIDE multiplie ses actions en ligne et hors ligne afin d'être toujours plus proche des jeunes et de leur entourage. Retrouvez toutes les actions et événements auxquels l'association prend part, ainsi que les capsules vidéo de sa nouvelle campagne, sur stopsuicide.ch, Instagram, TikTok et LinkedIn.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul·e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j

RETRAITÉ/E

Les criminels connaissent vos faiblesses !

La Police vous informe !



Le 28 octobre 2025, à 15h00
Domdidier, buvette de la salle des sports

RÉSEAU SANTÉ SOCIAL
DE LA BROÏE FRIBOURGEOISE

POLICE

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

- ♦ Passionné-e par les échanges interculturels ?
- ♦ Envie de soutenir les personnes migrantes dans votre région ?
- ♦ Concerné-e par un engagement citoyen près de chez vous ?

Rejoignez-nous comme bénévole !

Animez un atelier d'intégration :

- ♦ Français ou allemand
- ♦ Compétences numériques
- ♦ Vie en Suisse

Nous vous offrons :

- ♦ Une formation et un accompagnement
- ♦ La reconnaissance officielle de vos heures

Où ?

Domdidier

Quand ?

Dès septembre 2025

Renseignements et informations :

☎ 026 347 38 87 (LU-JE)

✉ migration.integration@croix-rouge-fr.ch

CYBERSÉCURITÉ ?

NO 12a

PAS D'EXCUSES DE L'ACTION !

OCCUPEZ-VOUS DÈS MAINTENANT DE VOTRE CYBERSÉCURITÉ !
Plus d'informations sur [S-U-P-E-R.ch](https://www.s-u-p-e-r.ch)

La cybersécurité, c'est **S-U-P-E-R.ch**

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense
du Budget, des infrastructures et des sports DSD
Office fédéral de la cybersécurité OFCS

CP SBB CFF FFS ASA | SVV SGPSC



Entrée libre
Apéritif offert

Places limitées !
Inscription obligatoire

« CYBERCRIMINALITÉ : COMMENT EVITER DE SE FAIRE PIEGER ? »

Jeudi 6 novembre 2025, 20h00
Aula du CO de Domdidier

Sébastien Ruffieux, Police cantonale, sous-chef du Commissariat cybercriminalité
Mickael Portmann, Police cantonale, chef du groupe forensique IT

Les chiffres du cybercrime augmentent, chacun-e peut en être victime. Romance scam, fraude à la cryptomonnaie, chantage sur les réseaux sociaux, dérives de l'Intelligence artificielle : les spécialistes de la Police cantonale fribourgeoise exposeront les cybercrimes les plus répandus et les méthodes pour éviter de se faire piéger.

→ Inscription obligatoire
www.aulahop.ch/cybercrime

Commission Culturelle
Commune de Belmont-Broye

POLICE

Contact
culture@belmont-broye.ch

Adresses utiles

Administration

L'administration communale de Belmont-Broye vous accueille dans les locaux de Domdidier à l'adresse suivante :



**Pré-de-la-Cour 4,
case postale 35,
1564 Domdidier
fax 026 672 33 39**

Pour nous contacter :

administration@belmont-broye.ch
tél. 026 672 33 33 (tapez 1)
controledeshabitants@belmont-broye.ch
026 672 33 33 (tapez 1)
compta@belmont-broye.ch
tél. 026 672 33 33 (tapez 2)
bureau.technique@belmont-broye.ch
tél. 026 672 33 33 (tapez 3)

Heures d'ouverture de l'administration communale

Lundi	07 h 30-11 h 30 13 h 30-17 h 00 (uniquement contrôle des habitants) hors jours fériés
Mardi	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00 (uniquement permanence téléphonique)
Mercredi	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00
Judi	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00 (uniquement permanence téléphonique)
Vendredi	07 h 30-11 h 30 Fermé au public

Services communaux

Voirie et déchetterie contact

tél. 079 230 76 74
p.miauton@belmont-broye

Service de conciergerie contact

tél. 026 675 52 10
conciergerie@belmont-broye.ch

STEP contact

tél. 026 675 52 05
step@belmont-broye.ch

Service des écoles contact

tél. 079 869 22 06
secr.ep.belmont-broye@edufr.ch

**Prochaine édition
du Belmontois :
Décembre 2025**

**Délai de remise des
documents : 10 novembre**
par e-mail à :
bulletininfo@belmont-broye.ch

Contacts utiles

Service Social du District de la Broye

026.684 91 50
ssdb.info@rssbf.ch

ORP Nord, district de la Broye

ore@fr.ch

Office de l'état civil du canton de Fribourg

026 305 14 17

Service de la population et des migrants

026 305 14 92

Paroisse Notre-Dame du Belmont

026 675 12 54
<https://upnotredamedetours.ch/>

Paroisse réformée d'Estavayer et environs

026 663 56 36
www.estaparoisse.ch

Adis-Broye (Pompiers)

026 664 80 18
www.pompiers-broye.ch

Service cantonal des contributions

026 305 33 00

Numéros d'urgence

Police	117
Pompiers	118
Ambulance urgence santé	144
Rega	1414
Numéro d'urgence européen	112

